

**ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

**Circonscription Lyon-Vaise/Tassin**

**PROCES-VERBAL du**

**CONSEIL D'ECOLE**

<b>ECOLE</b> <b>Maternelle Victor Hugo</b> <b>12, rue de la Vuldy</b> <b>69290 Saint Genis les Ollières</b>	
<b>Date</b> <b>Mardi 5 novembre 2019 ( 20h )</b>	
<b>Commune</b> <b>Saint Genis les Ollières</b>	

<b>Participants</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
<p>– <b>Présidente de séance</b> Christine NOEL, Directrice</p> <p><b>- Enseignantes :</b> NERIEUX Céline (secrétaire) LETOURNEAU Christèle MALLET Agnès CHAUDIER Alexandra TANCRE Delphine MARA Nathalie</p> <p>– <b>Parents élus :</b> FONTAN Jessica RIOU Edwige CHRISTOPHE Marie-Claire BARD Stéphanie RATINEY Julie BEYRAND Caroline DAULON Sandra</p> <p><b>- Mairie :</b> ROCHE Joëlle (Adjointe aux Affaires Scolaires) Conseillère Municipale CARLIN Marie Françoise (Responsable des Affaires Scolaires) DANELUZZI Roland Françoise BOUVIER (Conseillère Municipale)</p> <p><b>-DDEN :</b> THEL Michèle</p> <p><b>- ATSEM :</b> SOAVE Stéphanie</p>	

<b>Absents excusés</b>	<b>prénom, nom, fonction</b>
–	Madame BOUCHUT, I.E.N

## Ordre du jour

- Installation du Conseil d'école
  - résultats des élections
  - modalités de délibération
- Consultation sur le futur mode de scrutin des élections  
( uniquement par correspondance )
- Bilan de rentrée : effectifs, équipe enseignante , Atsem
- Sécurité à l'école :
  - Alerte-incendie
  - PPMS
  - Accès de l'école maternelle
- Présentation des actions pédagogiques
  - piscine,musique,liaison GS-CP,partenariat avec médiathèque
  - jardin pédagogique ,
  - passerelle crèche-école
- Point sur le groupement de marché Develay
- Restaurant scolaire , garderie
  - bilan de rentrée
- Bilan du budget 2019: Travaux effectués dans l'été
  - réfection des salles d'eau du bât E
- Préparation du budget 2020 : (travaux en attente et demandes..)
  - stores dans les classes E1 et E2
  - occultants sur les grillages et portails cour bât E, végétaux devant l'école
  - amélioration de la cour bât E avec transformation et nouveaux jeux
  - remise en état bât F ( toilettes, classes à repeindre, faux-plafonds, sols,
  - éradiquer les odeurs d'égouts toujours présentes dans le bat F
  - demande de TNI en maternelle dans les classes
  - demande de climatiseurs dans chaque classe
- Actions CPE pour l'année à venir

## Rédaction du procès-verbal

### - **Installation du Conseil d'Ecole**

-Résultats des élections : les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019 (matin) :

Sur 367 électeurs, il y a eu 126 votants; 110 par correspondance et 16 sur place avec 2 bulletins nuls, soit 34,33 % de participation. ( 2018 : 36,20 /2017 : 35,77 / 2016 :36,02% / 2015 : 38,85% / 2014 : 37,8%.)

Ont été élus au Conseil d'Ecole Maternelle :

#### Titulaires :

Christelle GUILLEMARD (GS)  
Marie-Claire CHRISTOPHE (MS)  
Edwige RIOU (MS)  
Sandra DAULON (PS)  
Gaëlle CORNUT (MS)  
Virginie LAROSE (MS)  
Jean-Luc FAICHE (GS)

#### Suppléants :

Jessica FONTAN (GS)  
Christelle CARRARA (MS)  
Caroline BEYRAND (MS)  
Laurence MEILLAND (PS)  
Stéphanie BARD (PS)  
Julie RATINEY (GS)  
Véronique FAIZANDIER (PS)

Proposition que les bulletins de l'école maternelle et ceux de l'école élémentaire soient de couleur différente.

#### -Modalités de délibération :

Siègent également au Conseil d'Ecole, les enseignants, le représentant DDEN, deux représentants de la mairie (Joëlle ROCHE adjointe et un conseiller municipal).

Ces derniers ont le droit de voter lorsque des points à l'ordre du jour sont soumis au vote. Il a été accepté par l'ensemble des personnes concernées que chaque vote s'effectuera à main levée.

La rédaction du procès-verbal sera prise à tour de rôle par les parents et les enseignants.

Sont aussi invités la représentante des ATSEM (Stéphanie SOAVE ), la responsable des affaires scolaires (Marie-Françoise CARLIN) et le responsable de l'animation (Roland DANELUZZI).

### - **Vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur est soumis au vote sans changement .  
Le règlement a été adopté à l'unanimité suite à un vote à main levée.

Celui-ci est remis par la directrice lors de l'inscription à l'école et figure dans le cahier de liaison de chaque enfant. Madame ROCHE vérifie également sa présence sur le site internet de la mairie.

### - **Consultation sur le futur mode de scrutin :**

Il sera possible à partir de l'année prochaine d'organiser des élections de représentants de parents d'élèves uniquement par correspondance . Cette décision appartient à la directrice après consultation de la mairie et des parents d'élèves .

Joëlle Roche , adjointe aux affaires scolaires y est favorable ; les parents d'élèves élus en concertation avec le bureau sont d'accord avec ce mode de scrutin .

Par conséquent, Mme Noël valide le mode de scrutin uniquement par correspondance à partir de la rentrée prochaine .

### - **Bilan de rentrée**

Le nombre d'enfants inscrits en maternelle s'élève actuellement à 205 élèves répartis de la façon suivante :

Classes            F1 – Christèle LETOURNEAU : 29 Grande section  
                          F2 – Christine NOEL : 28 GS  
                          E1 – Agnès MALLET : 30 Moyenne Section  
                          E2 – Céline NERIEUX : 28 (6 MS + 22 GS)  
                          E3 – Delphine TANCRE : 30 MS  
                          E4 – Alexandra CHAUDIER : 30 (7 MS et 23 PS)  
                          E5 - Nathalie MARA : 30 PS

L'équipe éducative est composée pour cette année scolaire :

- CI E5 : Nathalie MARA est assistée de Dragana STEFANOVIC
- CI E4 : Alexandra CHAUDIER (lundi, mardi, jeudi) et Manon WOESTELAND (vendredi) avec Corinne BONJOUR
- CI E3 : Delphine TANCRE (présente le lundi, jeudi et vendredi) et Manon WOESTELAND ( le mardi) avec Martine THOMAS.
- CI E2 : Céline NERIEUX (lundi, mardi, vendredi) et Manon WOESTELAND (jeudi) sont assistées de Babeth DA SILVA.
- CI E1 : Agnès MALLET (présente le mardi jeudi et le vendredi) et Manon WOESTELAND le lundi sont assistées de Gisèle COUDURIER, Audrey BLEU et Enola SOLY.
- CI F1 : Christelle LETOURNEAU est avec Sandrine SERGIO et Marion MATARIN .
- CI F2 : Christine NOEL et Méryl RASO, PES présente le vendredi, jour de décharge de la directrice sont assistées de Stéphanie SOAVE.

## ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

69 nouveaux élèves inscrits cette année : 54 Petite Section – 4 Moyenne Section et 11 Grande Section.

L'année 2016 est une petite année pour les PS car beaucoup moins d'élèves que les autres années sur cette « génération ».

Madame NOEL présente cette rentrée :

- une rentrée sur le thème de la continuité : les enseignantes à titre définitif sont restées et 2 nommées à titre provisoire pour l'année à venir
- Nous avons donc 7 classes dont 2 classes à double-niveaux. Nous sommes vigilantes pour garder les liens des groupes de niveaux qui ont été séparés : Les GS ont la récréation de l'après-midi, et les activités GS-CP (cross, lutte et athlétisme), de même que certains spectacles.
- L'école accueille des élèves allophones du centre de demandeurs d'asile (10 en tout).
- L'école accueille cette année plusieurs élèves (5 pour l'instant ayant des besoins plus spécifiques et qui sont accompagnés de 1 EVS (Emploi vie scolaire) , aide humaine pour les élèves ayant un handicap reconnu par une commission (MDPH) et 1 EVS en attente.

### – Sécurité à l'école :

#### Alertes -incendie :

Elles sont organisées 3 fois dans l'année. La première a eu lieu le vendredi 11 octobre 2019. L'exercice s'est bien passé.

#### PPMS (plan de protection et mise en sécurité):

Cet exercice Attentat-intrusion a été préparé avec l'école élémentaire et les services de la police municipale. La Direction Académique nous avait demandé de préparer une situation d'intrusion avec évacuation . Cette mise en situation s'est déroulée le 17 octobre 2019. Une alarme a été installée dans plusieurs points de chaque bâtiment gymnase compris.

Etude à la mairie pour avoir plusieurs entrées dans le gymnase et que les élémentaires passent tous par le portillon du city stade.

#### Accès Portails

Demande des parents pour traverser la cours des CP pour accéder du bâtiment des GS au bâtiment des PS/MS et inversement : Madame NOEL précise que cet espace ne peut pas être sécurisé par un adulte au moment des accueils et des sorties et qu'à certains moments (8h20 notamment), les enfants de CP sont dans la cour. Donc cette traversée ne peut être autorisée pour la sécurité des élèves.

### – Présentation des actions pédagogiques :

-Partenariat avec la médiathèque : Nous reprenons notre partenariat : toutes les classes iront donc 5 fois dans l'année écouter pendant 30 minutes, une histoire sur des thèmes choisis en concertation. Les enseignantes apprécient de pouvoir continuer ce partenariat qui permet aux élèves de se familiariser avec ce lieu.

-Jardin pédagogique : Chaque classe va aller au jardin avec une animatrice, une heure le vendredi matin à chaque période de l'année. Les parents sont invités à participer à cette activité pour l'encadrement et l'animation.

-Piscine GS : De février à mi-juin : Nous aurons 2 créneaux de piscine pour les 3 classes, les jeudis après-midi (un à 13h20/15h30 et un à 14h10/16h). Les élèves iront donc de manière régulière, 2 semaines sur 3. Les parents volontaires qui se sont proposés passeront l'agrément en décembre. Les groupes vont être très nombreux donc leurs « bras » sont indispensables.

-Musique : L'animation musique a été réduite par rapport aux autres années. Les PS et les MS auront musique uniquement sur une demi année alors que les autres années l'animation était sur l'année entière. L'animation est portée par Alice MINIAC.

La mairie nous explique qu'Alice est maintenant sous la responsabilité du service Culture. Camille MUZILLIER s'est engagé à venir voir les élèves de la maternelle et à nous consulter au préalable pour ajuster ensuite le planning l'année prochaine.

Alice fait 16h sur le groupe scolaire.

-Liaison GS-CP : certaines activités se partagent avec les CP :

- le cross : qui s'est déroulé le 14 octobre dans de très bonnes conditions, avec l'aide de parents volontaires et de petits spectateurs de la classe de Céline Nerieux.

- Les jeux de lutte : la rencontre aura lieu toute la journée (de 9h à 15H30) la dernière semaine avant les vacances de février. Les enseignantes auront besoin de parents volontaires pour encadrer les activités et les 12 équipes.

- L'athlétisme : une journée au mois de juin (lorsque les primaires seront au stade). Les enseignantes auront besoin aussi de parents volontaires pour encadrer les activités.

- La chorale de Noël ,les GS et les CP chanteront ensemble une ou deux chansons la dernière semaine avant les vacances de Noël.

- Une liaison PS – Crèche : passerelle un peu en stansby du fait de l'agrandissement et du déménagement. Portes ouvertes le 16 novembre de la crèche.

Spectacles : cette année encore, toutes les classes de maternelle assisteront à trois spectacles :

- jeudi 21 novembre : Spectacle de Pierre Castellan sur les animaux de la forêt.

- 2ème spectacle le 26 mars de la compagnie ANTARES « Les petits papiers »

- *Un autre spectacle est en cours de réservation auprès de la Courte échelle fin juin, début juillet sur un spectacle qui s'appelle « Méchant »*

- Courant décembre aura lieu la Chorale de Noël de l'école maternelle. Les enfants chanteront des chansons apprises par Alice communes à toutes les classes.

## ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

### - **Groupement de marché DEVELAY :**

Auparavant nous avions la possibilité de commander notre matériel chez le fournisseur qui nous convenait. Depuis 2 ans nous sommes contraints de passer par un regroupement de marché. Ce regroupement ne nous convient pas :

- restriction de choix au niveau du matériel
- articles qui n'existent pas ou de moindre qualité.
- Problème au niveau des envois

L'équipe éducative souhaiterait revenir à la situation antérieure car la somme allouée est identique.

La mairie explique qu'il y a une obligation de passer des marchés au delà d'un certain seuil de commandes.

Le marché a été renouvelé pour 2 ans jusqu'en 2021.

Une réunion est proposée avec le représentant Develay pour faire remonter ces problèmes.

### - **Restaurant scolaire, garderie :**

- Restaurant scolaire : Fréquentation très forte. Dès le début de l'année une quinzaine d'enfants de GS passe au self car les locaux sont trop étroits. 118 élèves maternelle fréquentent en moyenne le restaurant scolaire (96 en 2016). Les GS qui passent au self sont très contents.

Loi Egalim : incidences sur la vie quotidien.

- 01/01/2019 : Obligation pour toutes les communes de proposer une fois par semaine un menu végétarien. Le jour du menu végétarien change dans la semaine.
- 01/01/2020 : Suppression des bouteilles d'eau plate.
- 01/01/2022 : obligation d'avoir au moins 50% de produits de qualité
- Sur ces 50% de produits de qualité, il faudra 20% de produits bio.
- 01/01/2025 : arrêt des contenants en plastique.

### - Périscolaire :

garderie du matin entre 11 et 20 enfants (moyenne de 14 enfants). Les enfants sont amenés à l'école par Audrey BLEU et Dragana STEFANOVIC

Le soir entre 40 et 60 enfants sont accueillis. L'équipe s'étoffe (4 à 5 animateurs), puis entre 10 et 15 enfants sur le 2<sup>ème</sup> temps de la garderie du soir.

A partir du lundi 18 novembre, le périscolaire se fera à la Maison de l'Enfance.

La cour de l'école maternelle sera sans doute utilisée lorsqu'il fera beau à partir de 16h30 car la Maison de l'enfance ne dispose pas d'un grand espace extérieur.

Retour de certains parents concernant la télé proposée pendant la pause méridienne en cas de pluie ou de canicule qui sont surpris d'apprendre par leur enfant qu'il a regardé des petits dessins animés.

Proposition que ce point soit intégré dans le règlement périscolaire.

### - **Travaux effectués dans l'été au budget 2019**

Les travaux réalisés sont :

- Bâtiment E : réfection des deux salles d'eau.

Certains travaux ont été demandés mais nous n'avons pas de retour sur s'il est possible d'intervenir ou non. Un nouveau responsable va arriver au 1er décembre.

Demandes qui n'ont pas encore été traitées par les bons de travaux :

- Équipement des classes E1 et E2 de stores
- Dalles dans la cour à combler de sable
- Occultants sur les grillages de cour des PS et MS

- **Travaux demandés (budget 2019)**

Les travaux demandés en vue d'une intégration dans le budget 2020 :

- Un réaménagement global dans la cour du bâtiment E est à prévoir (nouveaux jeux, plus d'enrobé et moins de sable, mise en place de végétations le long du mur du bâtiment C). Les enfants sont nombreux et manquent de jeux.
- Nous reformulons notre demande d'occultants sur les 2 grillages existants (portail côté classe E1 et grillage côté local à poubelle)
- Remise en état des classes, de la tisanerie et des sanitaires du bâtiment F ( peintures, plafonds, sols, volets roulants électriques )
- et en même temps revoir toutes les canalisations pour éradiquer les odeurs d'égout toujours présentes et intenable
- Demande de TNI dans les classes
- climatiseurs en cas de canicule à prévoir.

- **Actions CPE pour l'année à venir**

Bilan de l'année :

- Fête de l'école élémentaire : bénéfice similaire au bénéfice de l'an passé à priori.
- Fête de l'école maternelle : 1 896 € de bénéfice (légèrement supérieur à 2017 – 2018 et bien au-dessus de 2016)

Action prévues :

- Sapin de Noël
- Objet Initiatives

8000€ reversé l'an passé. Cette année : don de 10 000€ sur les 2 écoles à répartir au prorata.

Les bénéfices faits lors de la fête de l'école servent pour le fonctionnement des classes ainsi que pour les sorties et spectacles des enfants.

La fête de l'école maternelle aura lieu le vendredi 5 juin 2020 : réservez déjà votre date !! Le spectacle se déroulera au gymnase et la fête se poursuivra dans la cour de l'école pour les jeux. Deux réunions seront organisées pour la préparation de la fête en avril et en mai (dates à définir) :

- Présentation des différents ateliers
- Préparation des lots.

Les organisateurs ont besoin d'aide pour mettre en place les activités et les parents qui peuvent se rendre disponibles le vendredi après-midi sont cordialement invités.



## **ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

Demande de la part des parents pour récupérer ou donner des papiers dans une banette à un endroit défini. Proposition de rajouter une banette maternelle dans la zone photocopieur de l'école élémentaire.

Fin de séance : 22h00

Prénom, nom de la **secrétaire**  
**Céline Nerieux**

Prénom, nom **du directeur d'école** :  
**Christine NOEL**

**Date** :

**Date** :

**Signature**

**Signature**